



MINISTÈRE DES MINES



RAPPORT DE MISSION

VULGARISATION DES TEXTES REGLEMENTAIRES DU SECTEUR MINIER

FIANARANTSOA, REGION HAUTE-MATSIATRA – 12 décembre 2025



SIGLE ET ACRONYME

- **AMEA:** Autorisation Minière d'Exploitation Artisanale
- **BCMM :** Bureau du Cadastre Minier de Madagascar
- **COM:** Centrale de l'Or de Madagascar
- **CTDs:** Collectivités Territoriales Décentralisées
- **CT MIM:** Conseiller Technique du Ministre des Mines
- **DAJ:** Directeur des Affaires Juridiques
- **DGM:** Directeur Général des Mines
- **DIR:** Directeur Inter Régional
- **DPM :** Directeur de la Police des Mines
- **DPMA :** Directeur de la Professionnalisation de la Mine Artisanale
- **DRSEE :** Directeur de la Responsabilité Sociétale des Entreprises et de l'Environnement
- **ITIE-Madagascar:** Extractive Industry Transparency Initiative Madagascar
- **PE:** Permis d'Exploitation
- **PEE:** Programme d'Engagement Environnemental
- **PREA :** Permis Réserve aux Exploitants Artisanaux
- **PR :** Permis de Recherche
- **ZE :** Zone d'Encadrement

1. Contexte

Après Ihosy, c'est ensuite à Fianarantsoa, chef-lieu de la région Haute Matsiatra, que s'est poursuivi l'atelier de vulgarisation du Code minier, organisé par le Ministère des Mines, avec le concours de l'ITIE-Madagascar qui œuvre pour la transparence du secteur extractif.

L'objectif général était de rendre accessibles les dispositions juridiques clés afin de favoriser une exploitation responsable, transparente et conforme aux textes en vigueur.

Une visite de courtoisie auprès des autorités des CTD a été faite le 11 Décembre 2025 afin de leur expliquer les enjeux de de l'atelier de vulgarisation :

2. Jour d'atelier

- **Date :** 12 Décembre 2025
- **Début :** 9 heures 30 minutes
- **Lieu :** Royal Espace Bateravola - Fianarantsoa

3. Missionnaires :

- Les directions centrales :
 - Le CT MIM ;
 - Le DGM ;
 - Le DRSEE ;
 - Le DPMA ;
 - Le représentant du DPGM ;
 - Le représentant du DPM ;
 - Le représentant du DCRP
 - Le représentant du DLCC ;
 - Le représentant du DAJ.
- Les organismes rattachés :
 - Le Directeur Exécutif de l'EITI et ses équipes ;
 - Le Directeur Régional BCMM Fianarantsoa ;
 - Le Représentant du COM.

4. Participants :

Les données de participation mettent en évidence une mobilisation notable enregistrant 147 personnes dont 20 maires.

Les Autorités Décentralisées et Déconcentrées :

- L'Adjoint du Préfet de Fianarantsoa ;
- Le Secrétaire Général de la Région Haute Matsiatra ;
- Le Chef District d'Ikalamavony ;
- Le Premier Adjoint du Chef District Lalangina ;
- Les Assistants parlementaires ;
- Le Maire de la Commune Urbaine de Fianarantsoa ;
- Les Maires dans les Communes :

- Alakamisy Ambohimaha
 - Androy
 - Alakamisy Itenina
 - Fitampito
 - Tsitondroina
 - Tanamarina Bekisopa
 - Mangidy
 - Fianarantsoa
 - Anjoma Ambalavao
 - Vinaninony
 - Andrainjato Est
 - Ihazoara
 - Ambinaniroa Andonaka
 - Ikalamavony
 - Besoa
 - Iarintsena
 - Ambalavao
 - Ialananindro
 - Ambalankindresy
 - Manamisoa
- Le Commandant de Compagnie de la Gendarmerie Nationale Fianarantsoa;
 - Le Commandant de Compagnie de la Gendarmerie Nationale Ambalavao ;
 - Les représentants de la Police Nationale ;
 - Le DAGR de la Région de Fianarantsoa;
 - Le Chef d’Antenne EDBM Fianarantsoa;
 - La fondée de pouvoirs du trésor Fianarantsoa;
 - Le Président de chambre Pole Anti-Corruption;
 - Les opérateurs miniers (PREA, PR, PE, AMEA, ZE).

5. Documents de support :

- Code Minier en Malagasy et en Français ;
- Brochures par services opérationnels d’activités du Ministère des Mines et des Organismes qui lui sont rattachés ;
- Brochures sur la Norme ITIE 2023.

6. Objectifs de la Mission

Informar les Collectivités Territoriales Décentralisées, les Services Territoriales Déconcentrées et les détenteurs de permis miniers sur les réformes du cadre juridique du secteur minier et renforcer la compréhension du cadre juridique en vigueur.

Dans le contexte de refondation, le Ministère en charge des Mines souligne à nouveau l’importance de sensibiliser chaque citoyen au respect des lois en vigueur pour prévenir les sanctions.

Objectifs spécifiques:

- Présenter les principales lois, règlements et instruments juridiques relatifs au secteur minier ;
- Sensibiliser les normes ITIE 2023 ;
- Renforcer les capacités des parties prenantes en matière de conformité légale ;
- Clarifier les procédures administratives : acquisition des permis miniers, obligations fiscales, exigences environnementales ;
- Sensibiliser les bonnes pratiques et les risques juridiques liés à la non-conformité ;
- Promouvoir une meilleure collaboration entre autorités, sociétés minières et communautés locales.

7. Points saillants

- Exégèse des rôles et limites de l'ITIE ;
- Renforcement de capacités des militaires et IEC ;
- Stratégies de lutte contre l'exportation illégale de l'or ;
- Demande de coopération avec la Police pour signaler les infractions ;
- Ristournes Tanamaro Bekisopa : non reçues par les Communes ;
- Descente sur le terrain pour faciliter l'octroi de Zone d'Encadrement ;
- Traitement du transfert des ristournes : des discussions ont déjà eu lieu avec la Direction Générale du Trésor et les responsables résolvent actuellement le sujet ;
- AMEA : Une application pour obtenir des coordonnées, à envoyer avec la demande de Déclaration d'Intérêt ;
- Renouvellement d'AMEA : besoin de données de production disponibles pour justifier le renouvellement ; Registre d'Extraction et Registre d'Appel ; Suivi du livre des Responsabilités ; Élaboration de rapports ou de Rapports d'Activité ;
- Non-respect constaté du livre des responsabilités ;
- Les ateliers et tous les documents utilisés pour la diffusion des règlements concernant le secteur des ressources minérales doivent être en malgache.



8. Echange et discussions :

De nombreux acteurs ont répondu à l'appel et ont pris part activement aux échanges, notamment les collectivités territoriales décentralisées, les services techniques déconcentrés, les opérateurs miniers, ainsi que les forces de l'ordre.

Outre les explications sur l'essentiel du Code Minier, plusieurs thématiques ont été abordées, notamment la mise en œuvre de l'Initiative sur la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), le transfert des ristournes destinées aux communes bénéficiaires, les documents requis pour l'achat et la revente des produits miniers, le rôle des forces de l'ordre, les responsabilités de l'administration minière, l'encadrement des artisans miniers dans les Zones d'Encadrement, ainsi que la sensibilisation à exercer les activités dans le respect et l'application des lois en vigueur et les responsabilités sociétales des entreprises.



a. Le SG de la Région :

Quelles sont les Responsabilités de l'ITIE et ses limites ?

b. Le Directeur Exécutif :

- Engagement du pays : respect de la norme ; divulgation.
- Mise en conformité :
 - Comité National (GMP)
 - Exécutif
 - Champion ITIE
- Responsabilités de l'ITIE :
 - Suivi de la mise en œuvre de la Norme ITIE à Madagascar
 - Rapport de réconciliation
 - Dissémination
 - Promotion de la transparence (vulgarisation du cadre légal)
 - Débat public relatant la sensibilisation de la population locale sur le secteur à savoir la divulgation à la source comme le cas du BCMMD dont la répartition des ristournes et les transferts infranationaux.
 - Évaluation au 1er janvier 2027 : évaluation des 34 exigences
 - Score : impact sur l'attractivité du pays.

c. DGM / DRSEE / ITIE / BCMM / DIR

- Environnement pour les exploitants artisanaux : en cours de publication des PEE-AMEA et PEE-PREA conformément à la nouvelle loi
- Explication des documents requis lors des contrôles par les autorités pour le transport de produits miniers : le laissez-passer
- Explication des rôles et limites de l'ITIE
- Explication sur le nouveau format des permis délivrés par le BCMM (QR Code) et rôle du BCMM
- Collaboration avec la Police National pour les infractions.

d. Commandant Andrianaritiana – Armée Malagasy – Andringitra

- Rôle de l'armée : protection des frontières et des institutions
- IEC interne pendant un mois suivi d'une mise en œuvre
- Nécessité de suivi pour vérifier la transmission effective
- Simplification des procédures nécessaires
- Besoin de formation des militaires
- Amélioration de la stratégie de lutte contre l'exportation illicite de l'or

e. Exploitant – Tanamaro Bekisopa :

- Rappel sur les ristournes non perçues par les Communes
- Demande de garantie d'1 000 000 Ar par carré.



f. Maire de Fitampito

Existence de 54 Zones d'Encadrement (ZE) dans la Commune de Fitampito (2022–2023–2024) : Peut-on utiliser l'Ordre de Virement de transfert des ristournes par le Trésor (Communes 70 % – Région 30 %)

g. DGM

- Descentes sur terrain afin de faciliter l'octroi des ZE

- Amélioration du traitement des transferts des ristournes : discussions en cours avec la Direction Générale du Trésor
- AMEA :
 - Existence d’une application de collecte de coordonnées (demande de Déclaration d’Intérêt requise)
 - Renouvellement AMEA sous conditions : données de production, registre d’extraction et du registre d’appel ; respect du cahier des charges et soumission d’un rapport d’activité.

h. Opérateur – Harisoa

- Question sur les 1 000 000 Ar
- Nouvel octroi
- Demande d’éclaircissement concernant la délivrance d’autorisation (achat/revente)
- Problème d’envahissement



i. Maire – Andrainjato Est

- Exportation illicite de l’or
- Nécessité de consultations régionales et nationales pour une modification du Code Minier
- Définition de “commune bénéficiaire”
- Investissements en infrastructures et dégradation environnementale suivant Art. 242 du Code Minier
- Nécessité de descentes sur terrain du ministère des mines
- Documents à traduire en malagasy.

j. Mme Vola – Directrice Parc National Ranomafana

- Exploitation aurifère dans le parc : arrêt prévu fin 2028
- Collecteurs et orpailleurs opérant dans le parc.

k. DRI – Mme Voahangy

Demande d’éclaircissement sur la carte fiscale (IS : CA < 400 000 000 Ar), les taxes parafiscales et les impôts selon l’activité avec le barème existant.

l. Willy – Gemmologue

Évaluation 2027 : Pierres précieuses, semi-précieuses, fines et industrielles, environnement, justice, rapatriement des devises.

m. Commandant Toky – Chef de Bureau et Instructions

- Stratégie de défense nationale : défense économique
- Critères distinguant les grandes et moyennes exploitations
- Rôle de l'OMNIS
- 314 permis valides dont 200 PE et 100 PREA

n. Pombo – Président des opérateurs (2009), collecteur / acheteur-revendeur

- Existe-t-il un tarif d'imposition ?
- Un mois : délai trop court
- Gendarmerie – Section de recherche criminelle
- Objectif du ministère : pour qui ?
- Tout traduire en malgache : documents, ateliers
- Recommandation : Code minier, ateliers et documents en malgache.

o. Serge Razanakolona – Association des lapidaires

- CNM : fréquence de nomination
- Achat et revente fermés
- Renouvellement
- Nécessité d'IEC plutôt que les menaces.



9- Livrable

Rapport de mission

10- Conclusion

La mission de vulgarisation du cadre légal du secteur minier a permis de renforcer les connaissances et la capacité de conformité des différents acteurs. Elle constitue une étape essentielle pour favoriser une exploitation minière durable, transparente et respectueuse des droits socio-économiques et environnementaux. Les recommandations formulées ouvrent la voie à un processus continu d'amélioration de la gouvernance minière à Madagascar.